

**Mise à disposition du premier supplément au prospectus de base
du programme « Euro Medium Term Notes »**

Paris, le 19 mars 2012. Veolia Environnement a obtenu le 16 mars 2012 le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sur le premier supplément au prospectus de base de son programme d'instruments de dette (EMTN) d'un montant de 16 milliards d'euros.

Le prospectus de base et son premier supplément (visa AMF n°11-474 du 19 octobre 2011 et visa AMF n°12-119 du 16 mars 2012) sont disponibles sur le site internet de la société à l'adresse www.finance.veolia.com (rubrique « dette et notation » sous « information financière »), à son siège social, auprès de l'agent payeur à Paris désigné dans le prospectus ainsi que sur le site de l'AMF à l'adresse www.amf-france.org.